Guide pour les démonstrations formelles de compétence linguistique pour l'aviation

Démonstration formelle vs. Informelle

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) n'exige pas d'évaluation formelle pour les candidats qui ont démontré qu'ils avaient le niveau « expert » de compétence linguistique (p. ex., ceux dont la langue maternelle est l'anglais) et ne demande qu'une démonstration informelle de cette compétence.

Les citoyens canadiens qui ont gradué d'une école secondaire française ou anglaise canadienne pourront passer une démonstration informelle dans la langue qui est, ou sera si actuellement enregistré, indiquée sur leur diplôme d'études secondaires, si l'instructeur de vol en chef (CFI) d'une unité de formation au pilotage (UFP) ou un instructeur indépendant, selon le cas, est satisfait que la personne peut démontrer le niveau 6 EXPERT de compétence tel que décrit dans le paragraphe 421.06(4) de la norme du RAC.

La démonstration formelle de compétence linguistique en aviation

La démonstration formelle de compétence linguistique en aviation est une évaluation des compétences linguistiques en anglais ou en français conçue pour des candidats appliquant pour une licence canadienne de pilote ou de contrôleur aérien.

Qui peut demander une démonstration?

Seul le vérifieur qui est la personne qui envoie à l'évaluateur l'Énoncé de confidentialité (voir annexe A) et le Formulaire de Confirmation d'identité (voir annexe B) peut demander une démonstration formelle.

Les vérificateurs sont des employés d'une unité de formation au pilotage ou d'un exploitant canadien à qui cette fonction a été assignée par le chef instructeur ou le chef pilote

Comment la démonstration sera-t-elle administrée?

Le vérifieur vous demandera de compléter l'Énoncé de confidentialité et le Formulaire de Confirmation d'identité.

Le vérifieur arrangera avec l'évaluateur un temps pour la démonstration.

L'évaluateur est une personne qualifiée qui administre la démonstration formelle et évalue la compréhension orale et l'expression orale. La démonstration est administrée au téléphone ou à l'ordinateur et est enregistrée. La démonstration ne devrait pas être conduite face-à-face. L'évaluateur demandera des questions à développement en langage courant pour évaluer les six capacités d'expression et d'écoute : la prononciation, la structure, le vocabulaire, l'aisance, la compréhension et l'interaction.

SKYPE et tout autre moyen de communication doté d'une caméra ne peuvent être utilisés pour confirmer votre identité; par contre, ces moyens peuvent être utilisés pour administrer la démonstration et enregistrer la démonstration de compétence linguistique à condition que l'évaluateur puisse désactiver la fonction caméra afin que vous ne puissiez pas le voir.

Avant de commencer la démonstration de compétence linguistique formelle, l'évaluateur mentionnera les points suivants :

• Il vous demandera l'autorisation d'enregistrer la démonstration de compétence linguistique formelle (en cas de refus, la démonstration ne peut avoir lieu);

- Il vous informera que la démonstration de compétence linguistique formelle est une conversation informelle, qu'il n'y a pas de réponse juste ni fausse;
- Il vous informera que la compétence linguistique est confirmée par la capacité à donner des réponses narratives et détaillées;
- qu'une copie de la lettre de rétroaction lui sera envoyée par courriel, à l'adresse indiquée dans le Formulaire de Confirmation de l'identité dans les 30 jours suivants le jour de la démonstration; et
- Il vous informera qu'une lettre de rétroaction vous sera envoyée par courriel dans les 30 jours suivant la démonstration.

Quelle est la durée de la démonstration?

La démonstration formelle devrait durer le temps nécessaire pour que l'évaluateur puisse évaluer correctement les six capacités d'expression et d'écoute, normalement pas plus de 10 minutes.

Quel est le matériel requis au moment de la démonstration?

Le candidat pourrait avoir besoin d'un stylo et de papier brouillon pour prendre des notes, au besoin.

À quel moment le résultat sera-t-il disponible?

L'évaluateur enverra à Transports Canada, pour révision, la lettre de rétroaction dans les 3 jours suivant la démonstration. Transports Canada retournera la lettre de rétroaction à l'évaluateur dans les 30 jours de réception avec une confirmation du niveau donné. L'évaluateur vous enverra alors une copie électronique de la lettre de rétroaction et en enverra une à l'unité de formation au pilotage ou à l'exploitant aérien.

Votre résultat correspondra à l'un des trois niveaux suivants :

Expert Fonctionnel Inférieur au niveau fonctionnel

Quand pourrez-vous reprendre la démonstration?

À moins d'avoir obtenu l'autorisation de Transports Canada, vous devrez attendre une période de 90 jours avant de reprendre la démonstration si vous avez été évalué SOUS FONCTIONNEL et une période de 48 mois si vous avez été évalué FONCTIONNEL.

Exemples de questions

Voici quelques exemples de questions de phraséologie normalisée de l'OACI et de langage courant qui pourraient être utilisées pour évaluer le niveau de compétence linguistique. Les questions de langage courant peuvent être posées aux candidats qui n'ont aucune connaissance ou expérience en aviation, alors qu'un mélange de questions de langage courant et de phraséologie normalisée de l'OACI peut être posé aux candidats qui sont déjà titulaires d'un document d'aviation. Il ne s'agit là que d'exemples et il est recommandé aux évaluateurs de préparer leurs propres questions à développement à l'avance afin de pouvoir varier les questions d'une démonstration à l'autre.

Phraséologie normalisée de l'OACI

- Vous avez des problèmes de moteur et vous devez contacter la tour de contrôle pour demander une priorité d'atterrissage. Jouez le rôle du pilote.
- Vous vous entraînez à faire un posé-décollé dans une zone contrôlée. Jouez le rôle du pilote. (À un moment donné du récit, l'évaluateur pourrait jouer le rôle du pilote d'un autre aéronef.)
- Vous entrez dans une zone contrôlée dans le but d'atterrir. Jouez le rôle du pilote. (À un moment donné du récit, l'évaluateur pourrait jouer le rôle du pilote d'un autre aéronef.)
- Vous êtes sur le seuil de la piste 36, en attente d'une autorisation de décoller pour une destination située à 100 milles marins au sud de l'aéroport, selon un plan de vol aux règles de vol à vue (VFR). Jouez le rôle du pilote. (À un moment donné du récit, l'évaluateur pourrait jouer le rôle du pilote d'un autre aéronef.)
- Vous vous entraînez à faire un posé-décollé vent arrière sur la piste 18, dans une zone contrôlée et lorsqu'en vent arrière vous apercevez un large animal sur la piste Jouez le rôle du pilote.

Langage courant (non-relié à l'aviation)

Expliquez pourquoi vous avez décidé d'obtenir une licence de pilote.

- Pourquoi avez-vous choisi de venir au Canada pour obtenir le niveau de compétence linguistique d'expert pour l'aviation ?
- Vous êtes témoin d'un accident de la route. Le conducteur du véhicule est conscient, mais semble être blessé. Décrivez la situation et ce que vous feriez.
- Vous avez marché pendant des kilomètres hors des sentiers battus dans un parc national et vous pensez vous être perdus. Que faîtes-vous et pourquoi ?
- Demandez au candidat de vous raconter le scénario d'un film ou un livre qu'il a particulièrement apprécié.

Langage courant (relié à l'aviation)

- Expliquez ce que vous avez le plus apprécié dans votre formation ou votre carrière.
- Expliquez comment vous vous préparez mentalement et physiquement avant un vol.
- Expliquez pourquoi une personne voudrait travailler pour la compagnie aérienne ou l'école de pilotage pour laquelle vous travaillez.
- Expliquez les différences des effets et du rétablissement d'un décrochage de l'aile et d'un décrochage du stabilisateur.

ANNEXE A - ÉNONCÉ DE CONFIDENTIALITÉ

Transports Canada s'engage à protéger les droits relatifs à la vie privée des personnes ainsi que les renseignements personnels qu'il détient.

Les « renseignements personnels » sont définis comme étant des renseignements, quels que soient leur forme et leur support, concernant un individu identifiable. Consulter l'article 3 de la <u>Loi sur la protection</u> <u>des renseignements personnels</u> pour obtenir de l'information supplémentaire sur les renseignements personnels.

Les renseignements personnels recueillis par Transports Canada sont protégés contre la divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Toute personne a droit à la protection des renseignements personnels qui la concernent et à l'accès à ces renseignements. Toute personne a également le droit de demander qu'on apporte des corrections à ces renseignements si, selon elle, ils sont erronés ou incomplets. Elle peut communiquer avec la Direction de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels du Ministère pour demander des corrections.

Le programme de compétence linguistique pour l'aviation (PCLA) a été mis au point dans le but d'évaluer la compétence linguistique des candidats qui ont fait une demande de document d'aviation canadien. Les démonstrations de compétence linguistique doivent être enregistrées afin d'assurer la standardisation du programme.

Le Ministère demande les renseignements dans le but de confirmer le niveau de compétence linguistique qui vous a été attribué et en vue d'assurer la standardisation du programme.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de l'article 4.9 de la *Loi sur l'aéronautique* et de la partie IV du *Règlement de l'aviation canadien* — Délivrance des licences et formation du personnel, sous-partie 1 — Permis, licences et qualifications de membre d'équipage de conduite.

La transmission des renseignements personnels est volontaire et vous pouvez, sans préjudice, décider de ne pas les fournir. Il est toutefois important que vous sachiez qu'en participant à la démonstration de compétence linguistique formelle, vous consentez à la collecte et à l'utilisation de vos renseignements personnels.

En participant à la démonstration de compétence linguistique formelle, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements fournis dans le présent document conformément aux exemptions et aux exceptions prévues dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Transports Canada a besoin de ces renseignements. Si vous n'autorisez pas l'enregistrement de la démonstration de compétence linguistique formelle, Transports Canada sera dans l'impossibilité de donner suite à votre demande pour un document d'aviation canadien.

Vos renseignements personnels seront communiqués à Transports Canada aux fins de standardisation.

Vos renseignements personnels ne seront utilisés à aucune autre fin sans que nous ayons préalablement obtenu votre consentement explicite.

Les renseignements personnels recueillis seront détruits lorsque la personne aura cent ans ou à son décès.

Vos renseignements personnels seront protégés en vertu des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels et on peut en trouver une description dans le Fichier de renseignements personnels PPU 700 de Transports Canada. On trouvera l'information détaillée sous le lien du chapitre Info Source de Transports Canada, à l'adresse http://www.tc.gc.ca/.

Nom et signature du candidat	Date [JJ/MM/AN]
En fournissant vos renseignements personnels, vous receprésent énoncé et consentez à ce que le Ministère recuei personnels.	·
Les particuliers ont le droit de porter plainte auprès du Co Canada concernant le traitement de leurs renseignement	·
Les particuliers ent le droit de perter plainte auprès du Co	ammiceariat à la protection de la vie privée du

ANNEXE B - FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE L'IDENTITÉ

Je soussigné	(nom du candidat en caractères
d'imprimerie) atteste que les renseignements fournis dans l'Énoncé de confidentialité pour la demande de démonstrati	
l'aviation et que je consens à l'enregistrement de la démons	
niveau de compétence linguistique.	
Signature du candidat	Numéro de téléphone
0. 9	
Adresse courriel	Date de la démonstration de
	compétence linguistique la plus récente
Je soussigné	(nom du vérifieur en caractères
d'imprimerie) atteste, après avoir dûment vérifié, que le can	
linguistique pour l'aviation est bien	(nom du candidat), dossier numéro
Nom de l'UFP/exploitant aérien demandant la vérification :	
Documents utilisés pour confirmer l'identité :	
1	
2	
Signature du vérifieur	Numéro du dossier du vérifieur
Adresse courriel et numéro de téléphone du vérifieur	Date [JJ/MM/AN]
Data et hours proposées pour la démonstration de compéte	anno linguistique formelle .
Date et heure proposées pour la démonstration de compéte	ence linguistique formelle .
	_
Coordonnées :	

ANNEXE C - EXPLICATION DE L'ÉCHELLE D'ÉVALUATION

L'échelle de compétence linguistique évalue six capacités d'expression et d'écoute mentionnées au paragraphe 421.06(4) du *Règlement de l'aviation canadien (RAC)*, notamment : la prononciation, la structure, le vocabulaire, l'aisance, la compréhension et l'interaction. Ce qui suit explique brièvement le niveau de compétences connexes selon la version abrégée de l'échelle d'évaluation de la démonstration de compétence linguistique formelle.

Prononciation

Il est important de garder à l'esprit que tous locuteurs natifs n'obtiendront pas forcément le niveau 6 pour leur prononciation, et que les locuteurs non natifs qui parlent avec un léger accent peuvent quand même obtenir le niveau 6. En d'autres mots, une personne dont l'anglais est la langue maternelle peut se voir attribuer un niveau inférieur à 6 si le dialecte de sa région est difficilement compréhensible en dehors de cette région. D'un autre côté, un locuteur clairement identifiable comme étant non natif, à cause de son accent, peut démontrer un niveau de compétence 6 « Expert », à partir du moment où les auditeurs n'ont généralement aucune difficulté à le comprendre.

Niveau	Description	Explication
Expert 6	La prononciation, l'accent tonique, le rythme et l'intonation sont influencés par la langue première ou par une variante régionale, mais ne nuisent jamais à la facilité de compréhension.	Le candidat peut être un locuteur dont la langue maternelle est l'anglais ou un non natif qui maîtrise très bien l'anglais et dont l'accent ne nuit en rien à la compréhension de ses propos. L'accent ou les « erreurs » de prononciation ne nuisent pratiquement jamais à la compréhension de ses propos. Le locuteur parle toujours de façon claire et compréhensible.
Fonctionnel 4	La prononciation, l'accent tonique, le rythme et l'intonation sont influencés par la langue première ou par une variante régionale, mais ne nuisent que quelquefois à la facilité de compréhension.	Le locuteur parle avec un fort accent. L'auditeur doit parfois être très attentif pour comprendre ses propos, ou il doit parfois demander de clarifier un point. C'est le niveau de compétence minimale requis pour être considéré comme « sécuritaire » pour les communications radio avec la tour de contrôle.
Sous fonctionnel L4	La prononciation, l'accent tonique, le rythme et l'intonation sont influencés par la langue première ou par une variante régionale et nuisent fréquemment à la facilité de compréhension.	La prononciation est tellement mauvaise qu'elle rendrait toute communication radio impossible à comprendre.

Structure

Il s'agit des structures grammaticales et phrastiques qu'utilise le candidat. Les erreurs de structure (grammaticale) peuvent être divisées en deux types : celles qui nuisent à la compréhension du message et celles qui n'ont aucune incidence sur la compréhension du message.

Niveau	Description	Explication	
Expert 6	Les structures grammaticales et phrastiques de base ainsi que les structures complexes sont toujours bien maîtrisées.	Il peut arriver que des locuteurs de ce niveau fassent des erreurs de grammaire qui toutefois n'ont aucune incidence sur leur capacité à communiquer avec aisance. Par exemple, lorsque le locuteur omet systématiquement de prononcer le « s » du pluriel en anglais comme dans « l've been flying for five year. »	
Fonctionnel 4	Les structures grammaticales et phrastiques de base sont utilisées de façon créative et sont habituellement bien maîtrisées. Des erreurs peuvent se produire particulièrement dans des situations inhabituelles ou imprévues mais elles altèrent rarement le sens de l'information.	Un locuteur de ce niveau maîtrise bien les structures grammaticales de base. S'il fait des erreurs, elles nuisent rarement à sa capacité de communiquer.	
Sous fonctionnel L4	Les structures grammaticales et phrastiques de base associées à des situations prévisibles ne sont pas toujours bien maîtrisées. Les erreurs altèrent fréquemment le sens de l'information.	Une piètre maîtrise des structures grammaticales de base et il fait des erreurs qui mènent à des malentendus	

Vocabulaire

Il s'agit d'évaluer le vocabulaire que le candidat comprend et utilise et s'il l'utilise à bon escient.

Niveau	Description	Explication	
Expert 6	Répertoire lexical suffisamment riche et précis pour s'exprimer efficacement sur un grand nombre de sujets familiers ou peu connus. Le vocabulaire est idiomatique, nuancé et adapté au registre.	Un candidat de niveau « expert » utilise un vocabulaire approprié autant dans le contexte de l'aviation que dans des situations de la vie courante. C'est-à-dire qu'il utilise bien la terminologie propre à l'aviation et le vocabulaire courant. Le candidat utilise des expressions idiomatiques ou des phrases courantes pour communiquer.	
Fonctionnel 4	Répertoire lexical généralement assez riche et précis pour s'exprimer efficacement sur des sujets courants, concrets ou professionnels. Peut souvent utiliser des paraphrases dans des situations inhabituelles ou imprévues pour combler les lacunes lexicales.	Un candidat de niveau « Fonctionnel » est généralement capable de s'exprimer sur des sujets liés au travail, mais il a parfois besoin de clarification. Un locuteur de ce niveau peut reformuler une phrase ou choisir un autre mot pour rendre son message compréhensible. Par exemple, s'il ne connait pas le mot « endommagé », il formulé son message comme suit : « l'aéronef n'est pas blessé ». Bien que ce ne soit pas le mot juste, l'auditeur comprend ce que le candidat veut dire.	
Sous fonctionnel L4	Répertoire lexical souvent assez riche et précis pour s'exprimer efficacement sur des sujets courants, concrets ou professionnels mais le vocabulaire est limité et le choix de mots est souvent mal adapté à la situation. Souvent incapable d'utiliser des paraphrases pour combler les lacunes lexicales.	Il y a des lacunes dans le vocabulaire, les mots sont mal choisis ou il invente des mots, ce qui nuit à l'aisance et à la compréhension et conduit à des malentendus.	

Aisance

Aux fins de la démonstration de compétence linguistique, « aisance » fait référence à la fluidité du discours et à l'incidence des hésitations et d'un débit intermittent sur la compréhension du discours

Niveau	Description	Explication
Expert 6	Peut parler longuement de façon naturelle et sans effort. Varie le débit pour obtenir un effet stylistique, par exemple pour insister sur un point. Utilise correctement les marqueurs et les connecteurs du discours.	Un candidat de ce niveau s'exprime presque toujours de façon fluide avec un rythme et un débit naturels.
Fonctionnel 4	Peut parler relativement longtemps avec un débit approprié. Peut parfois perdre la fluidité d'expression en passant des formules apprises à l'interaction spontanée, mais sans nuire à l'efficacité de la communication. Peut utiliser les marqueurs et les connecteurs de façon limitée. Les mots de remplissage ne distraient pas l'attention.	Un candidat de ce niveau perd parfois son aisance, mais sans que cela nuise à sa capacité de communiquer.
Sous fonctionnel L4	Peut parler relativement longtemps mais la formulation et les pauses sont souvent inappropriées. Les hésitations et la lenteur de traitement de langage peuvent entraver l'efficacité de la communication. Les mots de remplissage distraient parfois l'attention.	Un candidat de ce niveau parle si lentement que son discours manque de concision et d'efficacité. Son débit est entrecoupé de longs silences qui nuisent à la transmission du message.

Compréhension

Il s'agit d'évaluer le niveau de compréhension du candidat.

Niveau	Description	Explication
Expert 6	Comprend toujours bien dans presque tous les contextes et saisit les subtilités linguistiques et culturelles.	Un candidat de ce niveau démontre en tout temps un niveau élevé de compréhension et est apte à demander des clarifications, au besoin.
Fonctionnel 4	Comprend bien la plupart des énoncés portant sur des sujets courants, concrets ou professionnels lorsque l'accent ou le parler utilisés sont suffisamment intelligibles pour une communauté internationale d'usagers. Devant une difficulté linguistique, une complication ou un événement imprévu, peut comprendre plus lentement ou avoir à demander des éclaircissements.	À ce niveau, on ne s'attend pas à ce que la compréhension soit parfaite en tout temps. Le candidat a développé des stratégies qui lui permettent de comprendre le message. Une cote inférieure devrait être attribuée si le candidat n'a pas compris un message clairement énoncé, même après avoir demandé et obtenu des clarifications.
Sous fonctionnel L4	Comprend souvent bien les énoncés portant sur des sujets courants, concrets ou professionnels, lorsque l'accent ou le parler utilisé sont suffisamment intelligibles pour une communauté internationale d'usagers. Peut avoir des problèmes de compréhension devant une difficulté linguistique, une complication ou un événement imprévu.	La compréhension se limite aux sujets courants discutés dans des conditions optimales. Le candidat n'a pas les compétences linguistiques requises pour comprendre l'éventail de communications radiotéléphoniques, les événements imprévus, un parler moins soigné ou une réception radio de moins bonne qualité.

Interaction

Les évaluateurs doivent être conscients du fait que des silences prolongés pourraient être signes d'incompréhension.

Niveau	Description	Explication
Expert 6	Interagit avec aisance dans presque toutes les situations. Saisit les indices verbaux et non verbaux et y répond adéquatement.	Un candidat de ce niveau interagit avec aisance, de façon naturelle et appropriée dans presque toutes les situations.
Fonctionnel 4	Les réponses sont habituellement immédiates, appropriées et informatives. Amorce et soutient une conversation même dans des situations imprévues. Réagit correctement lorsqu'il semble y avoir un malentendu en vérifiant, en confirmant ou en clarifiant l'information.	Un candidat de ce niveau répond spontanément et avec facilité dans certaines situations. Il est également capable de communiquer le fait qu'il ne comprend pas certaines parties de la communication, c'est-à-dire qu'il peut, au besoin, demander confirmation ou qu'une situation ou une communication soit clarifiée.
Sous fonctionnel L4 Peut amorcer et soutenir une conversation avec une relative aisance sur des sujets familiers of dans des situations prévisibles. Réagit généralement de façon inappropriée dans des situations imprévues.		La communication manque de concision et d'efficacité. Les malentendus et les incompréhensions sont fréquents ce qui peut pourrait causer une rupture des communications.

ANNEXE D - COMMENT UTILISER L'ÉCHELLE DE COTATION POUR LA DÉMONSTRATION DE COMPÉTENCE LINGUISTIQUE POUR L'AVIATION

La démonstration de compétence linguistique vise à évaluer six SOUS FONCTIONNEL (L4), FONCTIONNEL (4) ou EXPERT (6). L'évaluateur de compétence linguistique en aviation doit attribuer une note pour chaque compétence et l'inscrire dans la grille de compétence de la lettre de rétroaction.

Comment évaluer le niveau de compétence

Une note de 6 est attribuée pour un niveau de compétence linguistique d'EXPERT, la note de 4 pour un niveau FONCTIONNEL et la note L4 pour un niveau SOUS FONCTIONNEL.

Comment attribuer un niveau global

L'évaluateur doit appliquer les règles suivantes pour attribuer un niveau global :

Niveau global d'EXPERT : Aucune compétence ne peut être évaluée à un niveau inférieur au niveau 6 d'EXPERT.

Niveau global FONCTIONNEL : Aucune compétence ne peut être évaluée à un niveau inférieur au niveau 4 FONCTIONNEL.

Niveau global SOUS FONCTIONNEL: Les candidates seront évalués comme ayant un niveau SOUS FONCTIONNEL chaque fois que la note L4 est attribuée pour une des compétences linguistiques. Un niveau global SOUS FONCTIONNEL constitue un échec à la démonstration de compétence linguistique formelle.

Exemple 1: attribution du niveau global d'EXPERT.

_						
	Prononciation	Structure	Vocabulaire	Aisance	Compréhension	Interaction
	6	6	6	6	6	6

Exemple 2: attribution du niveau global SOUS FONCTIONNEL

Prononciation	Structure	Vocabulaire	Aisance	Compréhension	Interaction
6	6	6	L4	6	6

Exemple 3: attribution du niveau global FONCTIONNEL.

Prononciation	Structure	Vocabulaire	Aisance	Compréhension	Interaction
4	4	6	4	6	6

Exemple 4: attribution du niveau global SOUS FONCTIONNEL

Prononciation	Structure	Vocabulaire	Aisance	Compréhension	Interaction
L4	4	6	4	6	4

Exemple 5: attribution du niveau global SOUS FONCTIONNEL

Prononciation	Structure	Vocabulaire	Aisance	Compréhension	Interaction
4	4	4	L4	4	4